

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 13 avril 2015, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Lucie Côté, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, était également présente.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-04-48

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4.1 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2015**

15-04-49

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

15-04-50

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de mars 2015, pour la somme de 1 741.30\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS**

15-04-51

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois de mars 2015, pour la somme de 916.93\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.3 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant total de 60,657.87\$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3853 à 3883 :

15-04-52

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
3849	CSST	106.05	COTISATION 2014
3850	BELL CANADA	131.47	SERVICE TELECOPIEUR
3851	BELL MOBILITÉ	124.48	FRAIS CELLULAIRES
3852	BELL MOBILITÉ	38.13	FRAIS TELEAVERTISSEURS
	SALAIRES VERSÉS	7 723.88	DÉPÔTS DIRECTS MARS
	TOTAL DES DÉBOURSÉS PAYÉS EN MARS 2015	7 723.88	
3853	HYDRO-QUÉBEC	469.66	ÉCLAIRAGE DES RUES
3854	HYDRO-QUÉBEC	1 655.64	PROJET RUE PRINCIPALE 2014
3855	ROBERT LÉGARÉ ÉQUIPEMENT DE BUREAU	1 920.08	CONTRAT D'ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR
3856	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LUMITECH	122.22	REMPLACEMENT -SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT
3857	IMPRIMEMOI.COM	2 154.63	FANIONS
3858	SERVICE D'ALARME DCS INC.	413.91	FRAIS DE SURVEILLANCE
3859	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	614.96	FRAIS ANNUEL DE BASE 2015: 356.27 \$ OUVERTURE DE 3 DOSSIERS: 258.69 \$
3860	CENTRE DE LOCATION ST-SAUVEUR	16.10	AFFUTAGE D'UNE SCIE
3861	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	328.83	FORMATION ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ
3862	ÉNERGIES SONIC RN S.E.C.	440.15	HUILE A CHAUFFAGE
3863	PAUL CASAVANT, PHOTOGRAPHE	500.00	HONORAIRES - PHOTOS POUR FANIONS
3864	DOMINIQUE CADIEUX	530.70	RAPPORT DÉPENSES POUR PAGESYS
3865	GROUPE YVES GAGNON	29.29	FLUORESCENT
3866	LES ENTREPRISES MALETTE	144.98	PRODUITS MÉNAGERS
3867	PG SOLUTIONS	574.88	INSTALLATION MEGAGEST SUR NOUVEAU SERVEUR
3868	SONIA LARRIVÉE	525.00	COURS DE RCR POUR INTERVENANTS - SÉCURITÉ CIVILE
3869	MUNICIPALITÉ DE ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ	6 032.90	ENTENTE CHEMIN DESJARDINS
3870	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	165.59	LIVRES POUR LA BIBLIO
3871	MINISTRE DES FINANCES	137.00	INSCRIPTION AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES LOURDS
3872	PRÉVOST FORTIN D'AOUST	2 154.03	HONORAIRES
3873	JACKIE ANTONYSZYN	30.00	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS DE LOISIRS
3874	HUGUES JACOB	109.38	FRAIS DE DÉPLACEMENT ET PÉRISSABLE
3875	ANNIE LAROCQUE	155.79	FRAIS DE DÉPLACEMENT DÉC.2014 - MARS 2015
3876	HUGUETTE DROUIN	41.27	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3877	GILLES RODRIGUE	46.80	FRAIS DE DÉPLACEMENT - SÉCURITÉ CIVILE
3878	PIERRE-YVES GUAY, URBANISTE-CONSEIL	402.41	HONORAIRES
3879	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	916.93	DÉGEL DE PONCEAUX - CH. DU LAC-DU-BROCHET ET CH.LAROSE
3880	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	16 106.08	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR SUD,6e VERS
3881	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	316.18	CONTRAT ENTRETIEN BÂTIMENTS, 6e VERS
3882	EXCAVATION DMO INC.	5 078.06	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR VERDURE, 6e VERS
3883	MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ARUNDEL	3 888.00	2E VERSEMENT PREMIERS RÉPONDANTS
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 755.29	REMISES CONTRIBUTION GOUV. MARS
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	1 910.01	REMISES CONTRIBUTION GOUV. MARS
	RREMQ	1 247.24	REMISES RÉGIME DE RETRAITE MARS
	TOTAL À PAYER	52 933.99	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.4 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MARS 2015

15-04-53

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de mars 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

5.5 **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

15-04-54

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité

- d'adopter le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2014;

- d'autoriser le paiement des honoraires de l'auditeur pour la somme de 5,346.34 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

5.6 **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2014**

15-04-55

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 34,076 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que la municipalité de Montcalm informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.7 **EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 246 900 \$ PREVU AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMERO 261-2009**

15-04-56

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Municipalité de Montcalm souhaite emprunter par billets un montant total de 246 900 \$:

Règlement d'emprunt n°	Pour un montant de \$
261-2009	246 900 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DANIELLE WOOLLEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS COURTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 246 900 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 261-2009 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire Steven Larose ou le maire suppléant Denis Courte et le secrétaire-trésorier Hugues Jacob ou la secrétaire-trésorière adjointe Lucie Côté;

QUE les billets soient datés du 20 avril 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	46 900 \$
2017	48 100 \$
2018	49 400 \$
2019	50 600 \$
2020	51 900 \$(à payer en 2020)

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.8 ACCEPTATION DE L'OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE POUR UN EMPRUNT PAR BILLETS EN DATE DU 20 AVRIL 2015 AU MONTANT DE 246 900 \$ EFFECTUE EN VERTU DU REGLEMENT D'EMPRUNT NUMERO 261-2009

15-04-57

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DANIELLE WOOLLEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS COURTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Montcalm accepte l'offre qui lui est faite de la firme **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** pour son emprunt par billets en date du 20 avril 2015 au montant de 246 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 261-2009. Ce billet est émis au prix de **98,68400** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

46 900 \$	1,70000 %	20 avril 2016
48 100 \$	1,80000%	20 avril 2017
49 400 \$	1,90000 %	20 avril 2018
50 600 \$	2,00000 %	20 avril 2019
51 900 \$	2,15000 %	20 avril 2020

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

- 15-04-58 5.9 **VENTE PAR SHÉRIF – DOSSIER 249 CHEMIN DU LAC-DU-BROCHET
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL OU À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE**
- CONSIDÉRANT** que la municipalité de Montcalm fait procéder à la vente par shérif de la propriété sise au 249 chemin du Lac-du-Brochet, lot 53 du bloc « D », au cadastre officiel du Canton de Montcalm, pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le 14 mai 2015;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, ou Madame Lucie Côté, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à représenter la Municipalité de Montcalm lors de la vente par shérif de la propriété sise au 249 chemin du Lac-du-Brochet, lot 53 du bloc « D », afin d'enchérir ou d'acquérir l'immeuble, s'il y a lieu, pour un montant de 17,125.00 \$ et d'en autoriser le paiement par chèque visé.
- adoptée à l'unanimité des conseillers -
- 15-04-59 5.10 **ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE DE CONSEIL**
- Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de huit (8) chaises pour la salle de conseil, de l'entreprise Robert Légaré Équipement de bureau, pour la somme de 2,290.30 \$, taxes incluses.
- adoptée à l'unanimité des conseillers -
- 15-04-60 5.11 **TÉLÉPHONIE CELLULAIRE POUR LES EMPLOYÉS**
- Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'autoriser l'ajout d'un utilisateur supplémentaire au forfait téléphonie cellulaire de Bell Mobilité, pour la somme de 46.90 \$ par mois, taxes en sus.
- adoptée à l'unanimité des conseillers -
- 15-04-61 5.12 **APPUI FINANCIER – CAMP DES JEUNES SQ / CLUB RICHELIEU LA
RIPOUSSE**
- CONSIDÉRANT** que la Sûreté du Québec de la MRC des Laurentides, conjointement avec le Club Richelieu La Ripousse, organise le camp d'été des jeunes;
- CONSIDÉRANT** que ce camp est offert gracieusement à des jeunes qui proviennent d'un milieu défavorisé;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la remise d'une somme de 250 \$ au Club Richelieu La Ripousse eu égard au camp de jeunes.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 15-04-62 5.13 **APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE**
- CONSIDÉRANT** que suite à l'obtention de subventions, un agrandissement du centre communautaire sera effectué afin de fournir un plus grand espace pour le rangement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres par voie d'invitations écrites, lesquelles seront acheminées à trois entrepreneurs locaux.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.14 **DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

15-04-63

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la municipalité par le Comité culturel de la municipalité d'Huberdeau eu égard à la location de la salle du centre communautaire afin d'y faire du théâtre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'autoriser la location de la salle du centre communautaire au Comité culturel de la municipalité d'Huberdeau, sans frais, et ce, tous les mercredis soirs de 17:00 à 20:00 heures, à compter du 9 septembre 2015 jusqu'au 13 avril 2016, afin d'y faire du théâtre. Les modalités relatives à ladite location seront établies dans le contrat de location.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Denis Courte, conseiller responsable de la voirie, mentionne qu'il procèdera à une visite du réseau routier avec l'inspecteur en voirie au courant de la semaine afin de cibler les travaux à effectuer.

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, rapporte que le cours de RCR et de premiers soins a été donné aux personnes responsables de secteur dans le cadre de la sécurité civile. Une rencontre est prévue au début de mai 2015.

Danielle Woolley, conseillère responsable des communications, informe qu'un rencontre a eu lieu à l'hôtel de ville avec l'industriel responsable pour la coupe de bois dans le secteur du lac Munich pour établir les normes environnementales. Une réunion de l'Association des résidents du lac Munich se tiendra le 26 avril prochain et un des sujets sera de s'assurer que les ententes seront respectées.

Pierre Bertrand, conseiller responsable du développement économique, informe qu'une rencontre a eu lieu plus tôt aujourd'hui avec quelques personnes afin de discuter de la possibilité de l'implantation d'un dépanneur dans le village de Weir. Il signale que le projet est en bonne voie.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, informe que la municipalité a été choisie pour le projet « Je participe ». Il est souhaité que 15 personnes participent à ce programme lequel consiste

Richard Tees, conseiller responsable de l'environnement, mentionne que le chemin Desjardins (chemin privé, municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré), donnant accès aux résidents du secteur du lac Verdure, est réparé.

Steven Larose, maire, annonce que le contrat de la MRC des Laurentides pour la collecte des déchets vient à échéance en 2015. La MRC s'occupera de l'appel d'offres pour le nouveau contrat. Il ajoute que le taux de récupération (diversification) est de 33% pour Montcalm, laquelle se situe au 3^e rang.

7. **HYGIÈNE DU MILIEU – NOUVELLE ENTENTE RELATIVE À LA GESTION OPÉRATIONNELLE CONCERNANT LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

15-04-64

CONSIDÉRANT QUE par son règlement 219-2007, la MRC des Laurentides a déclaré sa compétence à l'égard de l'ensemble du domaine de la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides est à réviser le devis d'appel d'offres visant à faire effectuer la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles sur le territoire de ladite MRC;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité que

- le conseil confirme son intention de demeurer partie au nouveau contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles à être conclu par la MRC des Laurentides;
- d'autoriser la signature d'une nouvelle entente avec la MRC des Laurentides, relative à la gestion opérationnelle concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général, monsieur Hugues Jacob, à signer ladite entente.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 NETTOYAGE PRINTANIER DES RUES ET MISE EN FORME DES CHEMINS

15-04-65

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu d'autoriser le balayage mécanisé des rues ainsi que la mise en forme des chemins, pour la somme de 9,000.00 \$, taxes en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. SERVICE INCENDIE

9.1 DÉMISSION DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

15-04-66

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité

- d'accepter la démission de Monsieur Yves Robitaille, directeur du service de protection contre l'incendie, laquelle sera effective le 14 avril 2015;
- d'autoriser le paiement d'une indemnité de départ de deux semaines de travail à Monsieur Robitaille ainsi que le montant relatif aux vacances annuelles accumulées.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.2 TENUE DU SOUPER ANNUEL DES POMPIERS – PERMIS DE RÉUNION

15-04-67

CONSIDÉRANT QUE le 18 avril 2015, se tiendra le souper annuel des pompiers;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec ne peut délivrer de permis de réunion avec vente d'alcool qu'à des organismes sans but lucratif et que la demande doit provenir de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité que :

- la municipalité prend en charge la totalité de l'événement du 18 avril 2015;
- la municipalité certifie que tous les profits de l'événement du 18 avril 2015 seront remis à la municipalité;
- la municipalité mandate madame Sonia Larrivée, capitaine du service incendie, pour faire la demande de permis de réunion avec vente d'alcool pour l'événement du 18 avril 2015 au centre communautaire de Montcalm et l'autorise à signer les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.3 **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 13-03-45 – DÉMISSION DE POMPIERS À TEMPS PARTIEL**

15-04-68

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'amender la résolution no 13-03-45 eu égard à la démission de pompiers à temps partiel en enlevant les mots suivants : « ... et de M. Steven Larose, en date du 12 février 2015 ».

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

10. **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

10.1 **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL AU 150 RUE DE LAUSANNE - LOT 44-51 RANG 03**

15-04-69

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du règlement no 251-2008 eu égard aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis pour la construction d'un bâtiment principal sur au 150 rue de Lausanne a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que ladite demande a été soumis au Comité Consultatif d'Urbanisme lequel est favorable audit projet de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil approuve le projet de construction d'un bâtiment principal au 150 rue de Lausanne, lot 44-51 rang 03.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Avant de procéder à la 2^e période de questions offerte aux citoyens présents, Monsieur le maire Steven Larose remercie Monsieur Yves Robitaille pour les services rendus à titre de directeur du service incendie.

15-04-70

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 152 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Lucie Côté, directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe